

Partecipante

Serkan Abrecht	Nebelspalter
Camilla Alabor	Sonntagsblick
Anthony Anex	Keystone-SDA
Jan Baumann	Radio SRF
Maude Bonvin	L'Agéfi
Sermîn Faki	BLICK
Philippe Felber-Eisele	Tages-Anzeiger
Peter A. Fischer	Neue Zürcher Zeitung
Marion Flatz-Mäser	ORF
Georg Halter	Schweizer Fernsehen SRF
Bastian Heiniger	BILANZ
Priscilla Imboden	Republik
Serge Jubin	Radios régionales romandes
Benno Lichtsteiner / Markus Böni	Keystone-SDA
Dominik Meienberg	Bundeshaus-Radio
Marcel Odermatt	Weltwoche
Barbara Scherer	20 Minuten
Arno Schmocker	Finanz und Wirtschaft
Samuel Thomi	News Service CH Media
Andreas Valda	Handelszeitung
Florence Vuichard	CH Media

Sven Bisang

Schweizerische Bankiervereinigung

Norbert Staub

ETH Zürich / Stab Präsident

Frank Wulms

Bank Julius Bär

Data: 02.02.2022 14:10

Embargo ore 10.15



Comunicato stampa

Giovedì 3 febbraio 2022

Svizzera – UE: è il momento di agire

Gli ambienti economici attendono dal Consiglio federale misure rapide per consolidare la via bilaterale

economie suisse, la Federazione mantello delle piccole e grandi imprese, si pronuncia risolutamente a favore del proseguimento della via bilaterale e contro una strategia attendista da parte del Consiglio federale in materia di politica europea. Secondo l'organizzazione, una possibile soluzione per risolvere le questioni istituzionali potrebbe essere quella di combinare approcci settoriali ad un accordo globale regolamentando la partecipazione al mercato. Nell'ambito del programma per il clima dell'economia, economie suisse lancia una nuova campagna a favore di obiettivi di protezione del clima fondati sulla scienza.

«La Svizzera è confrontata ad importanti sfide in materia di politica economica», ha dichiarato Christoph Mäder, Presidente di economie suisse, in occasione della conferenza stampa annuale dell'organizzazione mantello dell'economia svoltasi oggi a Berna. La politica europea si trova di fatto in crisi dopo l'abbandono dei negoziati sull'accordo istituzionale. L'erosione progressiva della via bilaterale nuoce alla piazza economica svizzera. «Bisogna agire subito», ha dichiarato Christoph Mäder, invitando il Consiglio federale ad adottare rapidamente misure per sbloccare la politica europea e garantire l'affidabilità della via bilaterale. Oltre a un chiaro segnale da parte della Confederazione di voler continuare sulla via bilaterale, è ora necessaria un'agenda comune con l'UE basata sugli interessi strategici della Svizzera e dell'UE.

Specialmente nei settori della Borsa e delle banche, della tecnica medica, della ricerca e dell'approvvigionamento elettrico soluzioni rapide hanno la priorità. È inoltre indispensabile chiarire gli aspetti istituzionali, poiché le imprese hanno un bisogno urgente di certezza del diritto nelle loro relazioni economiche con l'UE. Per questo, economie suisse propone per esempio un approccio settoriale in combinazione ad un accordo globale atto a regolamentare la partecipazione al mercato. Poiché l'industria d'esportazione è la più colpita dall'attuale stallo politico europeo, le sue condizioni quadro nel commercio multilaterale devono essere migliorate, per esempio espandendo costantemente la rete di libero scambio o partecipando ad aree di libero scambio plurilaterali con un focus sulla regione del Pacifico-Asia. Questa mattina economie suisse ha pubblicato queste e numerose altre proposte per le relazioni tra la Svizzera e l'UE in una nuova pubblicazione sulla politica europea.

Christoph Mäder ha inoltre menzionato la riforma fiscale internazionale dei paesi membri dell'OCSE/G20, che ritiene un'altra sfida essenziale. Questa riforma intende limitare la concorrenza fiscale. Gli ambienti economici sono soddisfatti che il Consiglio federale abbia già annunciato le grandi linee del progetto per l'attuazione di questa riforma in Svizzera. In virtù di queste, l'imposizione minima dovrebbe entrare in vigore il 1° gennaio 2024. Il progetto in questione apporta alle imprese interessate la certezza del diritto e le protegge da un'ulteriore imposizione all'estero. Secondo Christoph Mäder, le

imprese attendono dalla Confederazione e dai Cantoni che essi utilizzino il loro margine di manovra finanziario e giuridico per promuovere la piazza economica. Tali misure sono indispensabili per proteggere a lungo termine gli impieghi e il gettito fiscale in Svizzera. «Occorre dar prova di creatività e coraggio», ha sottolineato Christoph Mäder, appellandosi alla Confederazione e ai Cantoni. Egli ha evocato l'abolizione della tassa di bollo d'emissione in occasione della votazione popolare del 13 febbraio come un mezzo semplice ed efficace per aumentare l'attrattività della piazza economica.

Nuovo impulso per il programma per il clima dell'economia

Il programma per il clima dell'economia, presentato da economiesuisse un anno fa, riceve un nuovo impulso: concentrandosi su obiettivi basati sulla scienza secondo il metodo della Science Based Targets initiative (SBTi), gli ambienti economici confermano il loro obiettivo zero emissioni nette entro il 2050. Essi intensificano così gli sforzi per diventare la forza più innovativa ed efficace nella protezione del clima.

L'idea dietro la SBTi è semplice: dal momento che il riscaldamento climatico non deve superare 1,5 gradi, può essere emesso a livello mondiale soltanto un certo volume di gas ad effetto serra. Con la SBTi, ogni impresa può stabilire obiettivi climatici fondati sulla scienza e decidere essa stessa a quale ritmo deve ridurre le proprie emissioni per raggiungere l'obiettivo zero emissioni nette entro il 2050. Le imprese raggiungono così i loro obiettivi climatici in maniera autonoma, competitiva e senza prescrizioni legali, lungo tutta la catena di valore. La SBTi è un metodo standardizzato e ampiamente riconosciuto dagli esperti per valutare e ridurre le emissioni di gas ad effetto serra. Oggi, oltre 60 imprese svizzere hanno già adottato questa iniziativa. Il numero di imprese che hanno stabilito degli obiettivi climatici sulla base della SBTi aumenta in maniera quasi esponenziale, sia in Svizzera che a livello internazionale.

Nel corso dei prossimi 12 – 24 mesi, economiesuisse farà appello alla SBTi nella sua comunicazione interna ed esterna, affinché il maggior numero possibile di imprese si lasci convincere da questo approccio fondato sulla scienza. Per attuare questo progetto, la federazione opera in collaborazione con le associazioni di categoria e le Camere di commercio associate nonché con Go for Impact, un'associazione che raggruppa attori provenienti dagli ambienti economici e scientifici ma anche dai poteri pubblici.

Anche altri progetti di cooperazione in vista dell'applicazione del programma per il clima sono in fase di sviluppo. La collaborazione tra economiesuisse e NZZ Connect è già in corso ed è sfociata nella creazione della piattaforma Sustainable Switzerland dedicata alla sostenibilità. Le imprese e organizzazioni interessate possono informarsi da subito sulla SBTi sul sito www.sustainableswitzerland.ch/sbti e fissare un primo colloquio gratuito con esperti di questioni climatiche ed energetiche.

Informazioni:

Marco Martino, Responsabile per la Svizzera italiana

Embargo jusqu'à 10 h 15



Conférence de presse annuelle 2022

Jeudi 3 février 2022

Le discours prononcé fait foi.

Il est temps d'agir

La Suisse fait face à des défis économiques majeurs

Christoph Mäder, président d'economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

La **politique européenne** de la Suisse traverse une crise depuis l'abandon des négociations sur l'accord-cadre. Cette crise concerne en particulier trois domaines : premièrement, l'UE refuse de mettre à jour l'accord bilatéral sur les obstacles techniques au commerce. Deuxièmement, l'UE refuse d'associer la Suisse à son programme-cadre de recherche Horizon Europe. Et troisièmement, toutes les négociations sur des accords bilatéraux d'accès aux marchés sont actuellement bloquées. L'érosion des accords bilatéraux a commencé ; elle est douloureuse et occasionne des dommages.

Pourtant, le Conseil fédéral n'a, jusqu'ici, présenté aucun projet concret sur des moyens de minimiser les dommages ni pour la poursuite de la politique européenne dans son ensemble. Aujourd'hui, un grand nombre de partis et d'associations sont convaincus qu'effectuer un état des lieux et lancer un dialogue politique avec l'UE, ces deux prochaines années, ne sera pas suffisant. Un intervalle aussi long n'est pas dans l'intérêt de l'économie suisse, raison pour laquelle il est inacceptable.

La participation de la Suisse au marché intérieur européen s'érode ; cette évolution est palpable dans différents domaines. Elle concerne principalement des PME implantées en Suisse et des secteurs innovants à forte création de valeur et ayant un taux d'exportation élevé. Elle concerne aussi des multinationales disposant de grandes installations de production en Suisse.

Des relations stables et étroites entre la Suisse et l'UE sont non seulement importantes pour certains secteurs ou domaines politiques, mais également dans l'intérêt général des deux parties. Si les réseaux économiques, de recherche et de distribution européens se désagrègent, la compétitivité et la résilience de l'ensemble du continent se trouveront affaiblies à moyen et à long termes. Et comme aucun nouvel accord n'est conclu en ce moment, les deux partenaires passent à côté de grandes opportunités.

Notre fédération a recueilli, avec le concours des organisations membres, les principales attentes de l'économie à l'égard de la politique européenne de la Suisse. De quoi l'économie a-t-elle besoin en matière de politique européenne au cours des deux ou trois prochaines années et quelles doivent être les priorités ? Nous répondons à ces questions dans une publication présentée aujourd'hui. Vous la trouverez dans le dossier de presse et je ne peux que vous en recommander la lecture.

Je ne peux pas détailler toutes les propositions ici, faute de temps. Permettez-moi toutefois de dire que pour trouver des solutions à temps dans les domaines les plus importants, il faut agir *maintenant*. Nous sommes clairement opposés au fait d'attendre les prochaines élections, en 2023. Le Conseil fédéral a abandonné les négociations sur l'accord-cadre. Il lui appartient désormais de garantir la viabilité de notre politique européenne. Et nous attendons de l'Union européenne qu'elle respecte scrupuleusement les accords conclus et renonce à des « piques » pour des motifs politiques.

Au-delà du signal clair du gouvernement en faveur de la poursuite de la voie bilatérale, il faut un agenda commun avec l'UE, fondé sur les intérêts stratégiques communs. Des solutions doivent être trouvées rapidement en priorité dans les domaines de la Bourse et des banques, des technologies médicales, de la recherche et de l'approvisionnement en électricité. Il est également indispensable de clarifier les aspects institutionnels, car les entreprises ont un besoin urgent de sécurité juridique dans les relations économiques avec l'UE. Pour ce faire, nous pouvons imaginer une approche sectorielle associée à un accord global visant à régler la participation au marché. L'économie exportatrice étant la plus affectée par le blocage de la politique européenne, nous devons améliorer ses conditions-cadre – en développant systématiquement le réseau d'accords de libre-échange ou en participant à des espaces de libre-échange plurilatéraux, avant tout dans la région Asie-Pacifique par exemple.

Je poursuis au niveau international pour évoquer la **réforme fiscale des pays de l'OCDE/G20**. Les grandes lignes de cette réforme ont été publiées début octobre et près de 140 États, dont la Suisse, y ont adhéré. Il est parfaitement clair que cette réforme vise à limiter la concurrence fiscale et que les pays dotés d'un grand marché en profiteront. Nous sommes heureux que le Conseil fédéral ait annoncé il y a trois semaines les grandes lignes du projet en vue de la mise en œuvre en Suisse. En vertu de celui-ci, l'imposition minimale devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Le projet en question apporte aux entreprises concernées la sécurité juridique dont elles ont un besoin urgent et les protège contre une imposition supplémentaire à l'étranger. Des mesures d'accompagnement sont toutefois nécessaires. Nous attendons de la Confédération et des cantons qu'ils utilisent leur marge de manœuvre financière et juridique pour promouvoir la place économique. Des mesures sont essentielles pour protéger durablement les emplois et le substrat fiscal. Nous appelons donc la Confédération et les cantons à faire preuve de créativité et de courage dans ce domaine.

Le 13 février, la Suisse a une possibilité simple mais efficace d'accroître l'attractivité de sa place économique. Nous avons l'occasion de supprimer un impôt sur les entreprises hostile aux investissements et, ainsi, de renforcer la place économique suisse. Le **droit de timbre d'émission** pèse sur les entreprises précisément au moment où elles souhaitent se développer ou lorsqu'elles traversent une crise. Cet impôt est particulièrement contre-productif en période de crise, car les entreprises ayant subi des pertes ont besoin de nouveaux capitaux. Il est clairement préférable que des privés injectent des fonds dans les entreprises plutôt que l'État ne doive leur venir en aide. Les fonds propres porteurs de risque sont nécessaires pour absorber les pertes. Ils contribuent donc à la résistance des entreprises. Le prélèvement d'un droit de timbre sur les fonds propres favorise l'endettement et nuit donc clairement à l'économie dans son ensemble. De plus, parce qu'il est prélevé à l'avance sur la substance investie – indépendamment de la rentabilité des investissements –, il porte atteinte au principe de l'imposition selon la capacité économique.

Près de la moitié des entreprises ayant dû payer le droit de timbre d'émission ont levé des capitaux pour moins d'un million de francs. Si on considère les émissions de capitaux propres jusqu'à 10 millions, 80 % à 90 % des entreprises concernées ces dernières années étaient des PME. Les start-up qui ont besoin de nouveaux capitaux propres pour croître doivent payer le droit de timbre d'émission avant même d'avoir réalisé un seul franc de bénéfice. Les petites entreprises ne sont pas à l'abri : l'expérience montre que le seuil d'un million de francs, la franchise sur laquelle aucun droit d'émission ne doit être payé, est rapidement dépassé dans le cycle de vie d'une entreprise. Les milieux économiques demandent depuis longtemps l'abolition du droit de timbre d'émission, car il pénalise le financement privé. Renforçons la place économique suisse maintenant.

La **réforme de l'impôt anticipé** donne une autre impulsion économique et financière à l'attractivité de la place économique. Elle prévoit d'exonérer les intérêts des obligations suisses de l'impôt anticipé. À l'heure actuelle, les entreprises suisses qui souhaitent attirer des investisseurs étrangers doivent de facto émettre leurs titres à l'étranger, ce qui est onéreux. En conséquence, la place financière suisse perd des affaires et des emplois et l'État engrange moins de recettes fiscales. Le projet vise désormais à faire revenir des transactions en Suisse. Il ne fait pas de doute que la réforme générera des recettes supplémentaires substantielles au titre des impôts sur le revenu et sur les bénéfices. Cette impulsion est urgente et pourtant la gauche a lancé un référendum. S'il aboutit, nous voterons probablement sur cette question au second semestre.

Des jalons doivent également être posés rapidement dans le domaine de l'**approvisionnement énergétique**. La décarbonation des transports et du chauffage bat son plein, ce qui est judicieux et nécessaire dans la perspective de la protection du climat. Par conséquent, la demande d'électricité augmente, alors que l'offre d'électricité suisse diminuera – chaque fois qu'une centrale nucléaire sera retirée du réseau. De plus, après l'échec de l'accord-cadre, la conclusion d'un accord sur l'électricité avec l'UE n'est plus d'actualité à moyen terme. Un tel accord ne serait d'ailleurs pas suffisant pour garantir la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. On ignore encore si une « coopération technique » suffisante pour éviter les pires scénarios est réalisable et si elle serait acceptée par Bruxelles. Le risque d'une pénurie d'électricité persistante ne cesse donc d'augmenter. C'est actuellement le plus grand risque pour notre pays et les dommages potentiels seraient énormes. En comparaison, les dommages économiques causés par la pandémie de covid paraissent modestes. Une pénurie d'électricité persistante pendant l'hiver ou des coupures de courant de quelques minutes seulement pourraient rapidement causer des dommages immenses. La prise de conscience de ce risque est faible, mais la probabilité qu'il se concrétise est relativement élevée. Cela nous inquiète beaucoup, et particulièrement l'industrie. Même si les entreprises peuvent prendre certaines mesures préventives et le feront, la Confédération doit élaborer rapidement un plan qui montre clairement comment faire face aux pénuries qui menacent. Rester les bras croisés aujourd'hui serait désastreux pour l'économie et la société. Il n'y a rien à redire aux appels lancés pour réduire la consommation d'énergie, mais réduire la consommation et garder la mesure ne suffira pas. Nous devons impérativement éviter les restrictions, les contingents ou les déconnexions forcées du réseau. Les dommages seraient énormes.

Le 13 février prochain, nous voterons également sur d'autres projets de politique économique. Sur l'**initiative populaire pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine**, par exemple. Cette initiative interdirait aussi le commerce et l'importation de tous les produits développés grâce à l'expérimentation animale. Son acceptation aurait de graves conséquences sur l'approvisionnement en médicaments, l'industrie de la recherche et les hautes écoles en Suisse. L'initiative affaiblirait la recherche et l'innovation suisses, remettant ainsi en cause un facteur clé du succès et de la prospérité de notre pays. Les entreprises et les instituts de recherche devraient délocaliser une partie de leurs

activités, ou tout bonnement quitter la Suisse. C'est pourquoi nous disons clairement non à cette initiative.

Le 13 février, nous voterons aussi sur l'**initiative interdisant la publicité pour le tabac**. Les milieux économiques recommandent de rejeter résolument cette initiative extrême. La protection de la jeunesse visée ne nécessite pas des interdictions totales. Le Parlement a déjà adopté des mesures poussées dans ce sens dans le cadre de la nouvelle loi sur les produits du tabac. Cette loi stricte entrera en vigueur en cas de rejet de l'initiative. Elle garantit une protection efficace de la jeunesse tout en évitant des interdictions excessives. L'acceptation de l'initiative risquerait de susciter des convoitises : d'autres interdictions publicitaires pourraient être demandées. Où faut-il commencer ? Et où s'arrêter ? La publicité pour des denrées alimentaires sucrées et grasses sera-t-elle bientôt interdite ? Ou celle pour les voitures ? L'initiative touche au cœur l'État libéral et sa constitution. Je vous épargne la description des conséquences de telles interdictions publicitaires pour les éditeurs et groupes de presse.

La prévoyance vieillesse est un autre domaine dans lequel des décisions sont à prendre. Le Parlement a adopté la prochaine **réforme de l'AVS** lors de la session d'hiver 2021, mais une alliance de gauche récolte déjà des signatures contre la réforme AVS21. Les milieux économiques parlent d'une seule voix pour soutenir l'objectif de stabiliser l'AVS à court terme pour ensuite procéder à une réforme plus globale. Le projet AVS21 prévoit pour l'essentiel d'harmoniser l'âge de la retraite des hommes et des femmes et de relever la TVA. Il fait un pas important vers la stabilisation financière de l'AVS, nécessaire et incontournable. Si la réforme est acceptée par le peuple, ce sera la première adaptation de l'AVS depuis 26 ans. Le projet AVS21 sera vraisemblablement soumis en votation en septembre 2022.

Ensuite, le 15 mai, nous voterons sur la contribution de la Suisse à **Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes**. Le Parlement a décidé, l'automne dernier, d'augmenter cette contribution. Or, voici deux semaines environ, un comité référendaire de gauche a demandé un référendum, avec 55 000 signatures. En tant que membre de Schengen, la Suisse doit participer au développement prévu de Frontex, sinon elle risque de voir disparaître l'accord Schengen/Dublin. En effet, l'association à l'accord de Dublin – liée à celui de Schengen – prendrait alors également fin, avec des conséquences graves dans le domaine de l'asile. La contribution à Frontex est importante pour l'économie, car elle permet de poursuivre la participation à l'espace Schengen. Celui-ci est extrêmement important pour la sécurité intérieure – concrètement pour la coopération policière transfrontalière – et présente des avantages considérables pour le tourisme, et donc aussi pour l'hôtellerie, grâce au visa Schengen. Nous avons donc décidé, en début de semaine, de dire oui. De plus, nous nous engagerons activement en faveur du projet.

J'en arrive à la conclusion : la place économique suisse, Mesdames et Messieurs, est soumise à une forte pression, et celle-ci ne va pas diminuer. Cette pression vient de l'étranger, mais émane aussi de l'intérieur. Nous ne pouvons pas nous soustraire aux évolutions internationales. La seule chose que nous puissions faire, c'est d'en tirer le meilleur parti. En revanche, ce qui est entre nos mains, c'est l'élaboration des conditions-cadre pour l'économie et donc pour la société en Suisse. Nous devons accorder une attention maximale aux conditions d'activité offertes aux entreprises. L'économie représente le fondement de notre prospérité. L'économie, c'est nous tous. Il est donc dans l'intérêt de toute la société de mettre en place les meilleures conditions-cadre possibles pour les entreprises. Faisons-le ! Il est temps d'agir.

Embargo ore 10.15



Conferenza stampa annuale

Giovedì 3 febbraio 2022

Fa stato la parola detta.

Politica del clima: un ulteriore slancio per il programma per il clima dell'economia

Discorso di Monika Rühl, Presidente della direzione

Gentili Signore e Signori,

L'anno scorso, durante la nostra conferenza stampa annuale, abbiamo assunto un chiaro impegno: le imprese associate ad economiessuisse avrebbero ridotto le loro emissioni di CO₂ a zero emissioni nette entro il 2050. Oggi posso svelarvi come intendiamo attuare questo ambizioso impegno.

L'obiettivo è chiaro: le imprese svizzere, siano esse PMI o grandi imprese, riducono volontariamente le loro emissioni di gas ad effetto serra. Anche se la legge sul CO₂ riveduta è stata respinta in votazione l'anno scorso, gli ambienti economici mantengono il loro obiettivo di zero emissioni nette e proseguiranno il loro programma per il clima. Il nuovo progetto di legge sul CO₂, che il Consiglio federale ha posto in consultazione alla fine del 2021, avrà un'incidenza decisiva sulla politica climatica della Svizzera tra il 2025 e il 2030.

La revisione della legge sul CO₂ rimane essenziale

La revisione della legge sul CO₂ rimane un elemento centrale della politica climatica ed energetica della Svizzera. Per poter raggiungere la neutralità climatica, le misure dell'attuale legge sul CO₂ devono essere riprese nella nuova legge. È inoltre importante che questo secondo tentativo di revisione incontri una maggioranza in seno alla popolazione. Per questo ci rallegriamo che il Consiglio federale intenda basarsi su misure che hanno mostrato la loro efficacia e rinunci a nuove tasse o ad un aumento di quelle esistenti.

La novità è che tutte le imprese hanno la possibilità di concludere accordi sugli obiettivi e di partecipare così a un sistema di successo creato dagli ambienti economici. Le riduzioni di emissioni aumenteranno nel contesto esistente. Le iniziative assunte dalle imprese svizzere saranno premiate e l'impatto sul clima da parte dell'economia migliorerà entro il 2030. Gli ambienti economici continuano del resto a sostenere la via proposta dal Consiglio federale per raggiungere gli obiettivi climatici di Parigi.

Dal programma per il clima agli obiettivi climatici basati sulla scienza, per tutte le imprese

Numerose imprese svizzere hanno già stabilito obiettivi ambiziosi che mirano a zero emissioni nette. Esse esaminano tutte le possibilità di riduzione delle loro emissioni e lanciano programmi concreti. Questo permette loro, da una parte, di acquisire un vantaggio rispetto alla concorrenza e, dall'altra, di prepararsi all'avvento di un'economia senza emissioni. Secondo le proposte del Consiglio federale, le imprese dovranno ben presto mostrare come intendano raggiungere la neutralità CO₂ e valutare il volume delle loro attuali emissioni di gas ad effetto serra. Uno studio recente ha però mostrato che numerose imprese, tra quelle esaminate, non sanno a quanto ammontano le loro emissioni di gas ad effetto serra. Per questo il programma per il clima di economiesuisse intende aiutare le imprese a valutare le loro emissioni e a fissare degli obiettivi di riduzione di queste ultime. Per dare nuovo slancio a questa azione lanciamo oggi, a fianco di Go for Impact, un progetto comune atto a promuovere la Science Based Targets initiative (SBTi). Collaboriamo inoltre su diversi altri progetti con vari partner, per mettere a disposizione delle imprese un aiuto per valutare e ridurre le loro emissioni. Ne ripareremo nel corso dell'anno.

Questa collaborazione contribuirà a ridurre le emissioni di gas ad effetto serra di diversi milioni di tonnellate nel corso dei prossimi dieci anni e ad evitare danni al clima calcolati in miliardi di franchi. La SBTi è un metodo standardizzato a livello mondiale e ampiamente riconosciuto dagli esperti per valutare e ridurre le emissioni di gas ad effetto serra. L'idea dietro la SBTi è semplice: dal momento che il riscaldamento climatico non deve superare 1,5 gradi, soltanto un certo volume di gas ad effetto serra può essere emesso. Con la SBTi, ogni impresa può stabilire obiettivi climatici fondati sulla scienza e decidere essa stessa a quale ritmo deve ridurre le proprie emissioni per raggiungere l'obiettivo zero emissioni nette entro il 2050. Le imprese raggiungono così i loro obiettivi climatici in maniera autonoma, competitiva e senza prescrizioni legali. Sia per una PMI che per una multinazionale, vi sono buone ragioni per aderire alla SBTi. Ecco le tre principali:

1. Le imprese che stabiliscono degli obiettivi climatici fondati sulla scienza possono posizionarsi in qualità di pioniere e giocare d'anticipo rispetto agli obblighi che verranno probabilmente introdotti a medio termine.
2. Esse rimangono attrattive per i fornitori e gli investitori, ad esempio contribuendo a ridurre le emissioni dei loro partner nell'ambito della catena di valore.
3. Stabilendo degli obiettivi fondati sulla scienza, le imprese si distinguono dalla concorrenza e danno prova di un impegno credibile a favore della protezione del clima.

Oggi, 62 imprese svizzere hanno già adottato questa iniziativa e altre si stanno preparando. Il numero di imprese che hanno stabilito degli obiettivi climatici sulla base della SBTi aumenta quasi in maniera esponenziale, sia in Svizzera che a livello internazionale.

Nel corso dei prossimi 12 – 24 mesi, faremo appello alla SBTi ogni qualvolta sarà possibile, nella nostra comunicazione interna ed esterna, affinché il maggior numero possibile di imprese si lasci convincere da questo approccio fondato sulla scienza. Lo faremo in collaborazione a Go for Impact, un'associazione che riunisce attori provenienti dagli ambienti economici e scientifici, nonché dai poteri pubblici. Le associazioni di categoria e le organizzazioni associate ad economiesuisse svolgeranno un ruolo importante a tal proposito. Esse sensibilizzeranno i loro membri sull'iniziativa e forniranno informazioni.

Già da subito, le imprese ed organizzazioni interessate possono informarsi su SBTi attraverso l'intermediario della nuova piattaforma svizzera dedicata alla sostenibilità sustainableswitzerland.ch/sbti.

E per concludere: basandosi sugli obiettivi basati sulla scienza, quali quelli definiti dalla SBTi, gli ambienti economici confermano il loro obiettivo zero emissioni nette entro il 2050 e fanno un passo verso l'attuazione del loro programma per il clima. Gli ambienti economici sono coscienti della propria responsabilità in materia di clima. Essi riaffermano il loro ruolo costruttivo e sostengono gli obiettivi a lungo termine del Consiglio federale. Proseguono così i loro sforzi per diventare la forza più innovativa ed efficiente in materia di protezione del clima.



2 / 2022

Relations Suisse-UE: il est temps d'agir, maintenant

03.02.2022

L'essentiel en bref

Les milieux économiques se prononcent clairement en faveur des accords bilatéraux. Après l'échec des négociations sur l'accord-cadre, ceux-ci s'érodent de plus en plus. Le secteur des technologies médicales, les banques, les fournisseurs d'électricité et la recherche suisse sont directement concernés. Des mesures sont prioritaires dans ces quatre domaines. Parallèlement, le Conseil fédéral est invité à prendre des décisions de principe en matière de politique européenne. Régler les questions institutionnelles est important. Dans ce domaine, l'économie a besoin d'une synchronisation des accords dits d'intégration au marché et d'une procédure de règlement des différends. Une solution serait d'associer des solutions sectorielles à des règles générales.

Contact et questions

Carmelo Laganà

Suppléant romand et responsable de projets Économie extérieure

Dr. Jan Atteslander

Membre de la direction, responsable Économie extérieures

François Baur

Head of European Affairs

www.dossierpolitik.ch

Position d'economie suisse

- L'érosion de la voie bilatérale nuit à la place économique suisse et à l'UE. Elle nuit également aux intérêts stratégiques communs des deux partenaires.
- Le Conseil fédéral est invité à agir, maintenant, pour débloquer la politique européenne et assurer la pérennité de la voie bilatérale. L'économie refuse d'attendre davantage.
- Des solutions doivent être trouvées en priorité dans les domaines de la Bourse et des institutions bancaires, des technologies médicales, de la recherche et de l'approvisionnement en électricité.
- Les entreprises suisses ont besoin de sécurité juridique dans leurs relations économiques avec l'UE. Pour cela, une clarification des aspects institutionnels est indispensable. Une des options consiste à associer une approche sectorielle à des règles globales.
- En matière de politique intérieure et extérieure, des mesures sont nécessaires pour renforcer l'économie d'exportation.

Position stratégique de la Suisse en matière de politique européenne

Après l'échec de l'accord-cadre le 26 mai 2021, la politique européenne de la Suisse est en crise. Celle-ci se manifeste, notamment, dans les domaines suivants:

- L'UE refuse de mettre à jour l'accord bilatéral sur les obstacles techniques au commerce.
- L'UE refuse d'associer la Suisse au programme-cadre de recherche de l'UE «Horizon Europe» (2021-27) conformément à l'accord bilatéral sur la recherche.
- Toutes les négociations sur les accords bilatéraux dits d'intégration au marché sont bloquées.

L'érosion des accords bilatéraux dits d'intégration au marché et de coopération a donc commencé et cause des dommages (cf. chapitre «Le blocage de la politique européenne nuit à l'économie»). La position stratégique de la Suisse est la suivante: malgré des dommages potentiels considérables, le Conseil fédéral n'a pas ni de plan concret sur la manière de minimiser ces dommages, ni pour l'avenir de la politique européenne dans son ensemble. En revanche, il a été annoncé qu'un état des lieux serait dressé au cours des deux prochaines années et qu'un dialogue politique avec l'UE serait recherché. Il n'est toutefois pas dans l'intérêt de l'économie suisse d'attendre aussi longtemps. D'autres mesures de l'UE contre les intérêts économiques de la Suisse sont possibles. Après la rencontre avec le conseiller fédéral Ignazio Cassis le 15 novembre 2021, l'UE a exigé du gouvernement suisse un engagement et une feuille de route contraignante – et ce, jusqu'à la prochaine rencontre. Celui-ci a dû être reporté après l'annulation du WEF.

→ La Suisse fait face à d'importants défis stratégiques.

Analyse SWOT du point de vue de la Suisse

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Innovante et résiliente, l'économie exportatrice suisse a bien surmonté la pandémie jusqu'ici. • La Suisse reste un investisseur important au sein de l'UE et son quatrième partenaire commercial. • Les Suisses soutiennent les accords bilatéraux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil fédéral n'a pas de solution de remplacement. • L'accord sur les obstacles techniques au commerce s'érode. • Pas d'association de la Suisse au programme Horizon Europe, pas de négociations en vue d'un accord sur l'électricité
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Les pays voisins (surtout l'Autriche, l'Allemagne et la France) sont attachés à de bonnes relations CH-UE. • La Suisse et l'UE ont des politiques, des valeurs et des intérêts identiques dans de nombreux domaines (Organisation mondiale du commerce OMC, contrôle des exportations, sanctions, etc.) • La Suisse est un pôle de recherche important en Europe ; qualité des universités. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'érosion de l'accès aux marchés concerne 50 % de toutes les exportations suisses (autrement dit, 20 % du PIB seraient affectés négativement). • L'UE laisse s'éroder complètement les accords bilatéraux I : la Suisse participe aux programmes de recherche en tant qu'État tiers, des reconnaissances de l'équivalence de la réglementation sont bloquées dans le domaine financier, protection des données, etc. • Sans accord sur l'électricité, pas de garantie de la stabilité du réseau ni de sécurité d'approvisionnement en Suisse • Des évolutions réglementaires au sein de l'UE créent des obstacles non tarifaires au commerce.

Source : economieuisse
www.economieuisse.ch

Le blocage de la politique européenne nuit à l'économie

L'érosion des accords bilatéraux avec
→ l'UE affecte la place économique suisse.

Érosion des accords

En raison du manque de volonté de la Commission européenne d'adapter les accords bilatéraux d'intégration au marché existants aux modifications de l'acquis communautaire, l'érosion de la possibilité pour la Suisse de participer au marché intérieur européen se fait déjà sentir directement et concrètement dans différents domaines. Elle touche en particulier les PME locales et les secteurs innovants à forte valeur ajoutée et fortement exportateurs. Les multinationales disposant de grandes installations de production en Suisse sont également touchées.

Services financiers

- Non-reconnaissance de l'équivalence de la réglementation boursière par l'UE

La place boursière suisse SIX et les entreprises cotées à la Bourse suisse sont concernées par la non-reconnaissance de l'équivalence de la réglementation boursière suisse par l'UE (depuis juillet 2019). La mesure de sauvegarde prise par le Conseil fédéral a jusqu'à présent permis d'éviter que le négoce de titres de participation suisses ne quitte notre pays. Cette non-reconnaissance a toutefois aussi des conséquences négatives sur les activités européennes des entreprises cotées en Suisse. ^[1]

- Blocage des procédures d'équivalence ouvertes / révision complète de la législation européenne sur les services financiers concernant les pays tiers, ce qui entrave l'accès au marché des services bancaires

Les possibilités pour les établissements bancaires suisses de fournir depuis la Suisse des services à leurs clients dans l'UE sont de plus en plus limitées en raison du blocage des procédures de reconnaissance d'équivalence. En outre, on constate au sein de l'UE une tendance à rendre plus difficile les opérations transfrontalières des banques des pays tiers, y compris donc pour la Suisse. La délocalisation partielle de certains services financiers vers l'UE ne pourra pas compenser le préjudice probable résultant de l'impossibilité d'accéder au marché. En outre, ces délocalisations nuisent à la place financière suisse.

Obstacles techniques au commerce

- Mise à jour bloquée de l'accord relatif à l'évaluation de la conformité (ARM) pour les dispositifs médicaux

L'industrie suisse des technologies médicales est déjà concernée, puisqu'elle doit exporter ses produits vers le marché intérieur européen depuis le 26 mai 2021, selon les conditions s'appliquant aux pays tiers. Les coûts d'adaptation uniques de l'industrie sont estimés à 110 millions de francs et les coûts récurrents annuels à quelque 75 millions de francs ^[2]. Comme les dispositifs médicaux de l'UE doivent également être importés en Suisse aux conditions des pays tiers, des problèmes se

posent, car cela n'est pas rentable pour l'importation de petits volumes. Un huitième environ de tous les dispositifs médicaux importés aujourd'hui depuis l'UE pourrait être concerné. Les simplifications décidées temporairement par la Suisse, fin décembre 2021, pour l'importation de produits de l'UE sont donc saluées par le secteur.

- Blocage prévisible pour d'autres produits industriels

En 2023, un règlement sur les machines devrait remplacer la directive européenne actuelle sur les machines. Celui-ci devrait s'appliquer à partir de 2025/26. À partir de là, les machines suisses concernées seront traitées comme des produits provenant d'un pays tiers. Dans la pratique, seule une minorité de machines est soumise à une obligation de certification par un tiers. Néanmoins, les coûts d'adaptation pour la branche sont estimés à 300 voire 700 millions de francs, les coûts récurrents annuels à 250 voire 500 millions de francs^[3].

La révision de la législation sur les médicaments devrait également entrer en vigueur à partir de 2025/2026. Le secteur pharmaceutique suisse sera concerné. On s'attend à des coûts d'adaptation de 450 à 900 millions de francs, et à des coûts récurrents annuels compris entre CHF 250 et 700 millions de francs^[4].

En résumé, la non-actualisation de l'ARM risque d'entraîner des coûts annuels supplémentaires allant de 0,6 à 1,3 milliard de francs pour les branches concernées.

Recherche et innovation entrepreneuriale

La Suisse n'est pas pleinement associée aux programmes de recherche de l'UE «Horizon Europe», Euratom, Digital Europe et ITER. Cela entraîne des inconvénients pour le site de recherche et d'innovation suisses. Pour un tiers de tous les programmes de recherche, la Suisse est totalement exclue; pour les autres, il faut un financement direct de la Suisse. De plus, la direction de projets par des institutions suisses est exclue – or celle-ci est très importante pour les institutions de recherche de pointe.

L'encouragement de l'innovation au sein des entreprises est également affecté négativement. Les start-up et les PME sont concrètement affectées, car elles ne reçoivent plus de contributions pour des projets d'innovation internationaux.

Secteur de l'électricité / sécurité d'approvisionnement

L'UE refuse de conclure un accord bilatéral sur l'électricité avec la Suisse. Cette exclusion de la Suisse du marché européen de l'électricité occasionne des coûts en constante augmentation, de 120 millions de francs par an environ, voire plus de 300 millions de francs en 2030^[5]. En outre, il faut s'attendre, au plus tard à partir de 2025, à des difficultés d'approvisionnement durant le semestre d'hiver et à un risque accru de pannes de courant. Les coûts d'un black-out sont estimés à 4 milliards de francs par jour^[6]. Toute l'économie en serait ainsi affectée. Enfin, la stabilité du réseau n'est plus assurée, car l'UE a exclu la Suisse du mécanisme de coordination européen ENTSOE – l'association représentant plusieurs gestionnaires de réseau de transport d'électricité de nombreux pays à travers l'Europe.

Intérêts économiques communs de la Suisse et de l'UE

→ Les accords bilatéraux d'accès aux marchés ont fait leurs preuves au cours des 20 dernières années, et ce pour les deux parties.

Les accords bilatéraux d'accès aux marchés sont d'une grande importance économique, tant pour la Suisse que pour l'UE.

Accord sur la libre circulation des personnes

Plus de 1,4 million de citoyens européens vivent et travaillent actuellement en Suisse ^[7]. En outre, 340 000 citoyens de l'UE viennent chaque jour travailler en Suisse en tant que frontaliers. Les frontaliers génèrent un revenu professionnel moyen de 27 milliards de francs par an, qui est imposé dans les régions voisines proches de la frontière ^[8]. Les citoyens de l'UE, généralement bien qualifiés, contribuent largement à la compétitivité de l'économie suisse.

Accord sur les transports terrestres

Grâce à l'accord sur les transports terrestres, la Suisse est parfaitement intégrée dans le réseau de transport européen. Le secteur logistique suisse ^[9], le site industriel, mais aussi l'UE en profitent: chaque année, 900 000 camions en provenance de l'UE traversent la Suisse sans subir de retards importants. Il y a aussi des aspects environnementaux positifs: l'accord sur les transports terrestres contribue largement au financement du transfert sur le rail du transport de marchandises à travers les Alpes.

Accord sur le transport aérien

L'accord sur le transport aérien a permis d'élargir le choix de liaisons aériennes – notamment vers l'UE – et de faire baisser les prix. Ceci est d'une grande importance pour les entreprises internationales en Suisse. L'aéroport de Zurich, en tant que hub international, a lui aussi considérablement profité de sa participation à l'espace aérien européen. De son côté, l'UE profite largement de l'utilisation de l'espace aérien suisse, qui est l'un des plus denses d'Europe (au cours des onze dernières années, la Suisse a enregistré 1,2 million de mouvements aériens par an en moyenne, dont la moitié sont des vols de transit).

Accord sur les obstacles techniques au commerce (ARM)

Cet accord a permis aux entreprises industrielles suisses de s'intégrer avec succès dans des chaînes de valeur régionales. Elles sont également d'importants fournisseurs d'entreprises de l'UE. Grâce à la participation réciproque au marché et à des normes industrielles harmonisées, la Suisse et les régions voisines de l'UE ont fusionné pour devenir le premier site industriel d'Europe^[10]. Les entreprises des deux côtés de la frontière en profitent. La diversité des produits en Suisse s'en trouve également renforcée (les dispositifs médicaux, par exemple). Pour les fabricants de l'UE de produits dont les volumes de vente en Suisse sont faibles, la non-actualisation de l'ARM crée de nouvelles barrières commerciales. Celles-ci concernent un huitième environ de tous les dispositifs médicaux commercialisés en Suisse par exemple.

Formation et innovation

Les programmes de recherche de l'UE apportent une contribution importante à l'amélioration de la capacité d'innovation et, en fin de compte, de la compétitivité internationale de toute l'Europe. Avec l'EPFZ l'EPFL, deux universités parmi les 20 meilleures du monde participeraient au programme «HorizonEurope^[11]». En outre, plus de 40% de tous les chercheurs des universités et instituts de recherche suisses sont des citoyens de l'UE. Sans une mise en réseau étroite de ses institutions de recherche, l'Europe n'a aucune chance de rester à la pointe du progrès mondial face au pôle de recherche dominant que sont les États-Unis et aux institutions de recherche asiatiques (en particulier la Chine), qui ne cessent de gagner en puissance. L'innovation au sein des entreprises en Europe en pâtit également. La Suisse a une densité d'entreprises innovantes très élevée en comparaison internationale.

Électricité

Au total, 41 lignes électriques non régulées relient la Suisse au réseau électrique de l'UE. Et 10% du transit d'électricité en Europe passe par la Suisse. Les pays voisins en profitent largement. Jusqu'à 30% de l'électricité échangée entre l'Allemagne et la France passe par la Suisse. Les flux de transit vont continuer à augmenter en raison du tournant énergétique observé en Europe, ce qui va encore surcharger davantage le réseau de transport. Pour stabiliser le réseau électrique européen sur la durée, il est dans l'intérêt des deux parties d'impliquer la Suisse. Les centrales hydroélectriques suisses pourraient, en outre, jouer un rôle important de stockage dans le réseau électrique européen pour compenser les fluctuations de courant des sources d'énergie renouvelables. Une panne d'électricité généralisée en Suisse affecterait inévitablement les réseaux électriques des régions voisines et entraînerait ainsi des charges supplémentaires élevées.

Les intérêts des deux parties prévalent

Des relations stables et étroites entre la Suisse et l'UE ne sont donc pas seulement dans l'intérêt de certains secteurs ou domaines politiques, mais dans l'intérêt général des deux parties. Une fragmentation des réseaux économiques, de recherche et d'approvisionnement européens affaiblit à moyen et à long termes la compétitivité et la résilience de l'ensemble du continent. Outre l'érosion dommageable d'autres parties des accords dits d'intégration au marché et de coopération du fait de leur non-application par l'UE, il convient également de souligner les opportunités manquées faute de nouveaux accords. Celles-ci concernent tous les domaines politiques centraux tels que la politique climatique et la politique de santé, ou encore la numérisation et les services financiers.

→ Le Conseil fédéral et le Parlement ont pris plusieurs mesures jusqu'ici pour atténuer les effets négatifs d'une détérioration de la participation au marché intérieur pour les entreprises suisses.

Mesures prises par la Suisse pour minimiser les dommages économiques

Équivalence boursière

Comme l'UE ne reconnaît toujours pas la réglementation boursière suisse comme équivalente et que l'ordonnance urgente visant à protéger l'infrastructure boursière suisse expire à la fin de l'année, le Conseil fédéral a décidé le 17 novembre 2021 de la prolonger de six mois et de la transposer dans une loi ordinaire.^[12]

Avec cette mesure défensive, le Conseil fédéral satisfait jusqu'ici l'objectif de préserver le fonctionnement du marché suisse des capitaux. L'économie a soutenu cette démarche. Du point de vue du secteur financier, l'objectif stratégique doit toutefois rester la reconnaissance illimitée de l'équivalence de la réglementation boursière suisse par la Commission européenne. La Suisse remplit en effet toutes les conditions techniques.

Dispositifs médicaux

En réaction à la décision de la Commission européenne du 26 mai 2021 de ne plus reconnaître les dispositifs médicaux suisses comme équivalents (et de les soumettre à la réglementation s'appliquant aux pays tiers), le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance suisse sur les dispositifs médicaux (ODim). Cette modification vise à garantir la sécurité d'approvisionnement et la surveillance du marché dans le domaine des dispositifs médicaux en Suisse. Le Conseil fédéral a toutefois durci les dispositions reprises de l'UE (RDM) (Swiss finish). De ce fait, des obstacles importants à l'importation ont été mis en place pour les produits de fabricants étrangers.

L'économie s'y est clairement opposée: les mesures de remplacement dans le domaine des dispositifs médicaux, et notamment le Swiss finish, contreviennent à l'ARM, ne produisent pas l'effet escompté et sont même parfois contre-productives. Fin 2021, une solution pragmatique a été trouvée avec le secteur. Cela aide non seulement l'industrie suisse des technologies médicales, mais également les soins médicaux en Suisse.

Contribution à la cohésion

La Commission européenne a conditionné l'ouverture de négociations sur la participation de la Suisse à «Horizon Europe» à la libération de la deuxième contribution à la cohésion. En libérant sans conditions cette contribution, adoptée en 2019 déjà, la Suisse tenté de sortir d'une spirale où des «thèmes étrangers» sont régulièrement associés à la politique européenne. Le Conseil fédéral a approuvé le protocole d'entente y relatif avec l'UE, le 24 novembre 2021. L'économie soutient cette démarche.

Le déblocage espéré de l'association de la Suisse au programme-cadre de recherche européen «Horizon Europe» se fait toutefois toujours attendre.

Horizon Europe

Le 17 septembre 2021, le Conseil fédéral a décidé d'introduire des mesures transitoires en attendant l'association souhaitée par la Suisse. Ces mesures impliquent le Fonds national suisse, Innosuisse, l'Agence spatiale européenne ESA et d'autres acteurs. Les mesures transitoires prévues ont été soumises au Parlement dans le cadre d'une annonce tardive relative au budget 2022, au cours de la session d'hiver 2021. En outre, le 20 octobre 2021, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) d'assurer le financement des participants suisses aux volets du programme «Horizon Europe» qui leur sont ouverts. D'autres mesures complémentaires et de remplacement seront examinées d'ici à 2023. Elles prendront effet si la Suisse ne parvient pas à participer à «Horizon Europe» en tant que membre à part entière.

L'économie soutient les mesures et le calendrier. Cela dit, ces mesures ne pourront pas compenser entièrement les possibilités qu'une association pleine et entière offre aux chercheurs et aux entreprises d'un pays^[13]. Aussi l'association pleine et entière à «Horizon Europe» reste-t-elle l'objectif principal.

Prévenir les crises dans le secteur de l'électricité

Le 1^{er} décembre 2021, les pays Penta (Belgique, Allemagne, France, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche) ont signé un protocole d'entente avec la Suisse sur la prévention des crises dans le secteur de l'électricité. Ainsi, la Suisse se trouve dans une situation plus favorable pour collaborer avec les pays voisins en cas de problèmes d'approvisionnement, ce qui est jugé positif. La participation au marché de l'électricité européen pourrait limiter la survenue de telles situations de crise mais pas les éviter.

Après l'abandon des négociations: Les revendications concrètes de l'économie

→ Le moment est venu d'agir. L'économie s'oppose fermement à une politique «attentiste».

Pour une politique européenne active

En collaboration avec ses membres, economiesuisse a élaboré des revendications en matière de politique européenne de la Suisse. La question principale est de savoir ce que les milieux économiques attendent de la politique européenne au cours des deux ou trois prochaines années et où placer les priorités. Il est nécessaire d'agir dès maintenant afin de pouvoir trouver des solutions en temps utile dans les domaines prioritaires. Les milieux économiques s'opposent fermement à une politique consistant à attendre que les élections de 2023 soient passées. Le Conseil fédéral ayant abandonné unilatéralement les négociations relatives à l'accord-cadre, il lui appartient désormais de garantir la viabilité de la politique européenne de la Suisse. Les revendications de l'économie sont divisées en quatre thèmes:

1. Décisions de principe
2. Domaines prioritaires et mesures de compensation
3. Propositions institutionnelles
4. Une politique structurelle ciblée pour renforcer l'économie d'exportation

→ La balle est dans le camp du Conseil fédéral.

Décisions de principe du Conseil fédéral pour débloquent la politique européenne

Il est temps d'agir. En matière de politique européenne, attendre entraîne des désavantages politiques et économiques pour notre pays. C'est pourquoi les milieux économiques demandent au Conseil fédéral de s'atteler sans tarder à débloquent la politique européenne. Poursuivre la voie bilatérale est l'objectif reconnu et largement soutenu de la politique européenne de la Suisse – l'UE a elle aussi manifesté son intérêt à plusieurs reprises.

→ Il n'y pas d'autres options en matière de politique européenne équivalentes à la voie bilatérale.

1. Poursuivre les cinq accords bilatéraux dits d'intégration au marché

- Le Conseil fédéral doit prendre une décision de principe sur la reconduction des cinq accords dits d'intégration au marché. S'il souhaite les reconduire, la Suisse doit s'engager clairement à résoudre les questions institutionnelles avec l'UE. En effet, depuis 2018, rien n'indique que l'UE soit prête à reconduire ces accords à moins d'une clarification des questions institutionnelles.
- Si le Conseil fédéral décide de ne pas reconduire les accords dits d'intégration au marché, il doit élaborer une solution de remplacement pour la politique européenne afin de régler les relations économiques. Cela inclut de réexaminer l'option d'un accord de libre-échange global, avec ses avantages et ses inconvénients politiques et économiques.

economiesuisse ist klar für eine Fortsetzung der fünf bilateralen Marktintegrationsabkommen. Es sind auf absehbare Zeit keine europapolitischen Alternativen ersichtlich, die eine gleichwertige Marktteilnahme gewährleisten und politisch mehrheitsfähig sind.

2. Élaborer activement un agenda commun

- En se fondant sur les intérêts stratégiques communs de la Suisse et de l'UE, le Conseil fédéral doit rapidement élaborer un agenda et le proposer à l'UE. Celui-ci doit contenir des priorités à court terme pour les deux prochaines années ainsi que des perspectives à moyen terme.
- En ce qui concerne l'horizon à moyen terme, les questions économiques de la voie bilatérale doivent être définies dans la perspective des objectifs fondamentaux et stratégiques des deux parties: le Conseil fédéral et l'UE doivent définir concrètement comment ils entendent coopérer en ce qui concerne leurs intérêts stratégiques communs dans les secteurs industriel et financier, la recherche et l'innovation, les infrastructures (transports terrestres et aériens, approvisionnement en électricité) ainsi que dans les politiques climatique et de santé.

3. Imposer activement les intérêts suisses

- L'économie exige la poursuite de l'application de tous les accords bilatéraux en vigueur (*pacta sunt servanda*).
- Si l'UE persiste à refuser d'appliquer les accords existants, des mesures juridiques doivent être examinées et mises en œuvre. Cela comprend également le soutien juridique des entreprises et des organisations qui souhaitent porter plainte et se défendre contre les mesures discriminatoires de l'UE devant les tribunaux. De même, la Suisse doit faire usage des possibilités d'intenter une action en justice auprès de la Cour européenne de justice ou l'OMC en cas de discrimination persistante ou nouvelle.

Domaines prioritaires et mesures de compensation

Domaines prioritaires

Pour l'économie suisse, des solutions doivent être trouvées en priorité dans quatre domaines au cours des deux prochaines années:

- reconnaissance de l'équivalence des réglementations financières s'agissant des pays tiers (réglementation boursière, services financiers), de même qu'accès aux marchés pour les services bancaires et dans le domaine des instruments financiers;
- mesures visant à supprimer des obstacles techniques au commerce concernant les dispositifs médicaux, d'autres produits industriels et procédés de fabrication de médicaments;
- recherche et promotion de l'innovation au sein des entreprises;
- marché de l'électricité et sécurité d'approvisionnement.

Dans ces quatre domaines, les dommages économiques sont considérables pour les entreprises suisses ainsi que pour leurs fournisseurs et clients dans l'UE. La recherche subit également des inconvénients. Les dommages sont déjà survenus ou surviendront dans les deux années à venir. Et ce, dans l'éventualité où l'UE poursuivrait sa politique de non-application des accords existants, ce que l'on peut supposer à l'heure actuelle. Ces dommages ne peuvent pas être acceptés passivement, mais doivent être minimisés par un ensemble de mesures.

→ **Des mesures permettraient d'atténuer les dommages économiques survenus du fait de l'érosion des accords bilatéraux.**

Mesures de compensation dans les domaines prioritaires

Les dommages directs et immédiats résultant de la rupture unilatérale des négociations relatives à l'accord-cadre doivent être minimisés le plus rapidement possible grâce aux mesures de compensation suivantes:

- Place boursière et financière suisse: Améliorer les conditions-cadre fiscales et réglementaires pour renforcer sa compétitivité internationale. Améliorer l'accès transfrontalier au marché des services bancaires et d'investissement depuis la Suisse au moyen de solutions réalisables, conformément à la stratégie du Conseil fédéral en matière de marchés financiers (décembre 2020).
- Dispositifs médicaux: Dans l'ODim, il faut écarter les règles qui vont plus loin que la RDM et compliquent les échanges (pas de Swiss finish).
- Recherche et promotion de l'innovation dans les entreprises: Si l'UE persiste à refuser l'association de la Suisse au programme-cadre de recherche «Horizon Europe», la Confédération devra investir des moyens supplémentaires dans la recherche et la promotion de l'innovation ces dix prochaines années. Ceux-ci doivent être utilisés pour promouvoir des projets aussi bien en Europe que dans des pays tiers (pour autant que les projets aient un lien suffisant avec la Suisse). La promotion de l'innovation au sein des entreprises doit être développée rapidement en collaboration avec des places économiques de premier plan.
- Politique énergétique: Sans accord sur l'électricité avec l'UE, la Suisse a besoin d'une adaptation fondamentale de sa stratégie énergétique. En outre, la Suisse a besoin d'investissements dans la stabilité du réseau.

Ces mesures de compensation doivent être mises en place dès maintenant, car il faudra probablement plusieurs années avant que la politique européenne de la Suisse ne soit complètement débloquée.

→ **Grâce à la numérisation, il est possible d'introduire des mesures de protection salariales plus efficaces et à un coût inférieur.**

Par ailleurs, l'économie préconise d'accroître l'efficacité des mesures de protection salariale et d'accompagnement grâce à la numérisation. Celle-ci simplifierait les inscriptions, les justificatifs et les contrôles. Cela accroît l'efficacité des mesures et réduit les coûts. Avec la numérisation, on peut aussi écourter fortement le délai de préavis.

Revendications institutionnelles: l'économie a besoin de sécurité juridique

Les entreprises suisses ont besoin de sécurité juridique en ce qui concerne les relations économiques avec l'UE. Pour cela, il est indispensable de clarifier les aspects institutionnels.

→ **Les milieux économiques privilégient une solution associant des règles sectorielles et un «accord général régissant la participation au marché».**

Approche sectorielle associée à un accord général régissant la participation au marché

- Il appartient au Conseil fédéral de rechercher et de négocier des solutions institutionnelles en collaboration avec l'UE. Il existe plusieurs possibilités à cet égard.
- Comme les règles institutionnelles ne concernent que les cinq accords dits d'intégration au marché existants (libre circulation des personnes, transports terrestres et aérien, obstacles techniques au commerce, agriculture), elles peuvent également être établies dans les différents accords.
- En outre, des règles fondamentales applicables à tous les accords dits d'intégration au marché peuvent être fixées dans un «accord général régissant la participation au marché».

Synchroniser les accords d'intégration au marché et les reconnaissances de l'équivalence

- Pour les entreprises, la mise à jour en temps utile des accords dits d'intégration au marché par rapport droit communautaire déterminant est essentielle pour la participation au marché commun. Si l'UE bloque cette mise à jour, cela crée des problèmes pour les entreprises.
- Cette synchronisation est particulièrement importante en ce qui concerne les obstacles techniques au commerce ainsi que les transports terrestres et aérien.
- La reconnaissance en temps utile de l'équivalence des réglementations suisses est également importante.

Procédures juridiques de règlement des différends dans l'intérêt de la Suisse

- Un mécanisme de règlement des différends est tout aussi important: si la Suisse et l'UE ne parviennent pas à un accord politique sur une question litigieuse, une procédure juridique équilibrée est nécessaire pour aplanir le différend.
- Des deux côtés, il faut éviter des mesures de rétorsion «à motivation politique» prises au détriment des entreprises.

→ **L'économie exportatrice a besoin de meilleures conditions-cadre.**

Forderung besserer Rahmenbedingungen für die Exportwirtschaft

L'économie d'exportation étant la plus touchée par les «piques» incessantes de l'UE, il est nécessaire de prendre des mesures structurelles pour la renforcer de manière ciblée. Celles-ci sont d'autant plus urgentes que l'UE refuse souvent d'appliquer les accords existants. Pour l'économie extérieure suisse, non seulement les relations avec l'UE, mais aussi le multilatéralisme (OMC) et les relations bilatérales avec d'autres partenaires commerciaux importants jouent un rôle stratégique capital. Parmi ces derniers, les États-Unis et la Chine devraient continuer à gagner en importance. Les champs d'action suivants peuvent donc être esquissés:

- améliorer les bonnes conditions fiscales de la place économique suisse, en tenant compte des standards de l'OCDE;
- étendre systématiquement le réseau d'accords de libre-échange de la Suisse: conclure des accords (en particulier avec le Mercosur, la Malaisie, le Vietnam, les

- États-Unis, l'Inde et l'Australie) et moderniser des accords existants (en particulier avec le Canada, la Chine, le Mexique, le Japon et la Corée du Sud). Pour les accords de libre-échange, viser l'établissement d'un lien avec les règles d'origine (cumul);
- accords dans le domaine du commerce numérique (multilatéral et bilatéral, à part entière ou dans le cadre d'accords de libre-échange);
 - examiner rapidement et proactivement la possibilité de participer à des espaces de libre-échange plurilatéraux, en priorité dans le Pacifique, en Asie, en Afrique (RCEP, PTPGP, ZLECA, par exemple);
 - participer à des initiatives de l'OMC pertinentes, plurilatérales et facilitant les échanges («healthcare products initiative», par exemple);
 - réduire les obstacles non tarifaires au commerce moyennant une harmonisation mondiale (SGH, par exemple);
 - pondérer davantage les priorités de l'économie extérieure: un renforcement de l'économie d'exportation étant décisif pour la Suisse, il est possible de pondérer plus faiblement les intérêts particuliers motivés par des considérations purement intérieures. Entre autres dans les domaines suivants: protectionnisme agricole, interdictions technologiques (interdiction des OGM, par exemple), mesures unilatérales (éviter un Swiss finish avec des prescriptions sur les denrées alimentaires), éviter d'interdire et de restreindre l'exportation de certains produits (produits phytosanitaires, par exemple), examiner les intérêts, entre autres financiers, des syndicats);
 - mettre en œuvre rapidement l'abolition décidée de tous les droits de douane sur l'importation des produits industriels;
 - augmenter l'attractivité de la place économique suisse pour les investissements directs étrangers; renoncer aux contrôles étatiques des investissements et autres mesures protectionnistes;
 - numériser des procédures administratives pour réduire les coûts des entreprises exportatrices;
 - développer la promotion des exportations;
 - développer la protection consulaire des entreprises.

-
1. En Allemagne, par exemple, un impôt sur les plus-values immobilières de 6,5% s'applique dans plus de 90% des cas de vente des parts d'une entreprise comprenant des biens immobiliers. Les sociétés cotées en Bourse sont exemptées de cette obligation, mais pas les sociétés suisses cotées en Bourse - en raison de la non-reconnaissance de l'équivalence boursière.
 2. Calculs d'Avenir Suisse, fondés sur des données de l'Administration fédérale des douanes, Swiss Medtech et Swissmem
 3. Chiffres d'Avenir suisse, fondés sur des données de l'Administration fédérale des douanes, Swissmem, Swiss Medtech
 4. Ibid.
 5. Paul Adrianus van Baal, Mathias Finger: L'accord bilatéral sur l'électricité avec l'UE, dans: bulletin.ch du 19 août 2019; rapport du Conseil fédéral du 26 mai 2021 relatif aux négociations sur un accord-cadre entre la Suisse et l'UE, page 30
 6. Conseiller fédéral Guy Parmelin dans son discours au Congrès suisse de l'électricité, le 1er novembre 2017
 7. Cela correspond à 16,8% de la population résidente permanente. Plus de 430 000 Suisses vivent dans l'UE.
 8. Calculs d'economiesuisse fondés sur les données de l'Office fédéral de la statistique (salaire mensuel médian 2018 + évolution des salaires).
 9. Quelque 70% de toutes les marchandises transportées en Suisse le sont dans des véhicules suisses.
 10. En Suisse et dans les régions voisines d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie, la part de l'industrie dépasse les 20% du PIB, l'objectif déclaré de l'UE.
 11. Parmi les 20 meilleures universités figurant dans le World Universities Ranking 2021, seules 5 institutions britanniques sont encore représentées, mais aucune université de l'UE.
 12. Consultation en cours. Concrètement, le projet complète la loi sur les infrastructures des marchés financiers (LIMF).
 13. En particulier la participation au Conseil européen de la recherche, aux actions Marie Skłodowska-Curie et au Conseil européen de l'innovation



L'economia svizzera manda un forte segnale per la protezione del clima

La Svizzera è uno dei paesi industrializzati di maggior successo al mondo - non solo in termini economici, ma anche in ambito di politica climatica. Negli ultimi 30 anni è riuscita ad aumentare significativamente il suo valore aggiunto e allo stesso tempo a ridurre le sue emissioni di gas serra. Con innovazioni e tecnologie efficienti, le aziende svizzere stanno già dando un contributo significativo alla protezione del clima a livello globale, supportando gli importanti obiettivi dell'Accordo sul clima di Parigi.

Che cos'è la Science Based Targets initiative?

Le aziende giocano un ruolo importante nella riduzione delle emissioni di gas serra. Sempre più aziende aderiscono alla Science Based Targets initiative (SBTi) che fornisce loro gli strumenti per analizzare le proprie emissioni e fissare degli obiettivi per ridurle a zero entro il 2050. L'idea è semplice: per limitare il riscaldamento climatico a 1,5 gradi, le emissioni globali devono scendere sotto una certa soglia. SBTi concretizza questa ambizione a livello aziendale.

Un metodo sviluppato da organizzazioni di riferimento e riconosciuto a livello internazionale

La SBTi è un metodo standardizzato a livello mondiale e riconosciuto dagli esperti per analizzare e ridurre le emissioni di gas serra. Con SBTi, le aziende si assumono volontariamente le loro responsabilità e mantengono la competitività. In questo modo, realizzano gli obiettivi del programma climatico dell'economia svizzera.

I partner della SBTi International: United Nations Global Compact (UNGC), CDP (precedente Carbon Disclosure Project), World Resources Institute (WRI) e World Wide Fund for Nature (WWF).

Cinque ragioni per impegnarsi a favore del clima

- 1. Anticipare il futuro:** Le aziende saranno chiamate a divulgare le loro emissioni e gli impegni climatici sempre più spesso. Partecipare alla SBTi dà loro un vantaggio.
- 2. Rimanere attrattive:** Impegnarsi nell'ambito della SBTi incoraggia altre aziende ad agire aumentando così la loro attrattività per i clienti e gli investitori.
- 3. Distinguersi dalla concorrenza:** La scelta di obiettivi basati sulla scienza dimostra un impegno forte e credibile a favore della protezione del clima, il che permette di distinguersi dai concorrenti.
- 4. Optare per un metodo riconosciuto a livello internazionale:** Aderire alla SBTi significa scegliere un metodo riconosciuto in tutto il mondo, rispettato e in rapido sviluppo.
- 5. Mandare un segnale forte:** L'implementazione di un impegno SBTi permette alle aziende di prepararsi per tempo alle sfide future poste da un'economia senza emissioni di gas serra.

Cinque tappe per convalidare un obiettivo SBTi

Che si tratti di una PMI o di una grande azienda, il processo per associarsi alla SBTi prevede cinque tappe:

1. Inviare una lettera di dichiarazione d'impegno all'organizzazione SBTi International.
2. Fissare degli obiettivi conformi ai criteri fissati dalla SBTi. Le aziende hanno due anni a disposizione per analizzare le loro emissioni e scegliere i loro obiettivi.
3. Far convalidare l'obiettivo dall'organizzazione SBTi.
4. Non appena l'obiettivo viene convalidato, l'azienda viene aggiunta alla lista delle aziende partecipanti e dopo può comunicarlo.
5. L'azienda deve fare rapporto annualmente sull'evoluzione delle sue emissioni.

Sempre più aziende svizzere scelgono la SBTi

Già 63 aziende svizzere (31 gennaio 2022) si sono impegnate nell'ambito della Science Based Targets initiative, tra le quali *ABB, Cartier, Denner, Emmi, Givaudan, Mammüt, Migros, Nestlé, Novartis o Swisscom*. Il loro numero è in costante aumento, sia nel nostro paese che nel resto del mondo.

SBTi Svizzera è su «Sustainable Switzerland»

All'inizio del 2022, economieuisse e il WWF hanno deciso di lanciare un progetto comune per far conoscere l'iniziativa SBTi alle aziende svizzere. Il progetto è sponsorizzato dall'organizzazione Go for Impact, che comprende l'Ufficio federale dell'ambiente (UFAM), il Politecnico federale di Zurigo e altre organizzazioni economiche. Su sustainableswitzerland.ch/sbti, la nuova piattaforma della sostenibilità, le aziende e le organizzazioni interessate possono trovare ulteriori informazioni in merito.

Un colloquio gratuito, per compiere il primo passo

Le aziende svizzere interessate possono contare sul supporto di una rete di esperti e consulenti. Le PMI beneficiano di una procedura semplificata. Da oggi, le aziende interessate alla SBTi possono beneficiare di una consultazione iniziale gratuita. Contattateci tramite questo modulo sustainableswitzerland.ch/sbti-iscrizione o scrivendo a sbti@sustainableswitzerland.ch.





Diese 63 Schweizer Unternehmen sind bereits bei SBTi dabei

Ces 63 entreprises suisses ont déjà adopté la SBTi

Queste 63 aziende svizzere hanno già aderito alla SBTi

ABB	Lidl Schweiz
Amtcor plc	Logitech International
Archroma International Ltd	Mammut Sports Group
Bank J. Safra Sarasin AG	Mettler-Toledo International Inc.
Barry Callebaut	Migros Group
Breitling	Model Holding AG
Cartier	MS Direct AG
Chiquita Brands International Sàrl	Nestlé
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	Novartis
Clariant AG	On Running
Coca-Cola HBC AG	Oriflame Cosmetics
Cofra Holding AG	Pictet Group
Compagnie Financière Richemont SA	Schindler Group
Corvaglia Closures Eschlikon AG	Schweizerische Bundesbahnen AG (SBB)
Credit Suisse Group	SGS SA
Denner AG	SIG Combibloc
Dormakaba	SITA
ECOM Agroindustrial Corp Ltd	SkyCell AG
Emmi Group	South Pole
Firmenich SA	STMicroelectronics NV
Franke Group	Straumann Holding AG
Fyffes	Sulzer Management AG
Galliker Transport AG	Swiss Post
Givaudan SA	Swiss Re
Hauser & Wirth	SwissChem AG
Hero Group	Swisscom
Holcim Ltd	Syngenta
Huber+Suhner Group	Trias Holding AG
Jungbunzlauer International AG	USM U.Schaerer Sons Ltd
Krummen Kerzers AG	Ypsomed AG
Kuehne+Nagel International AG	Zurich Insurance Group Ltd
L'Occitane International SA	

